

Communiqué de presse
Le 26 mai 2025

L'Union nationale des Missions Locales et l'Union des entreprises de proximité se rapprochent pour favoriser l'insertion professionnelle durable des jeunes

L'Union nationale des Missions Locales (UNML) et l'Union des entreprises de proximité ont signé mercredi 21 mai 2025 une [convention nationale de partenariat](#) visant à renforcer l'accès des jeunes à l'emploi, tout en répondant aux besoins de recrutement des entreprises de proximité. Cet accord, d'une durée de trois ans, marque le lancement d'un partenariat important dans la collaboration entre les deux acteurs.

Dans un contexte de remontée du taux de chômage et de persistance des difficultés de recrutement dans plusieurs secteurs d'activité et dans de nombreux territoires, ce partenariat vise à permettre l'insertion professionnelle durable des jeunes, notamment avec des actions de découverte des métiers et d'accompagnement, pour améliorer leur maintien dans l'emploi. En miroir, il s'agit de réaliser des recrutements durables dans les entreprises de proximité pour lesquelles l'embauche et l'accueil d'un nouveau salarié représente un investissement conséquent.

La mise en œuvre du partenariat veillera à répondre, autant que possible, aux problématiques sociétales telles que celle de la mixité des métiers et de l'égalité professionnelle, mais aussi aux transitions auxquelles sont confrontées les entreprises, comme la transition écologique, la transition numérique ou encore l'utilisation de l'intelligence artificielle.



Photo : signature de la convention de partenariat entre l'U2P et l'UNML, Paris, 21 mai 2025.

Les objectifs du partenariat

- Favoriser les relations entre d'une part les U2P de région et de département et d'autre part les Associations régionales des Missions Locales et les Missions Locales, avec les objectifs suivants :
 - Assurer une meilleure connaissance réciproque des réseaux
 - Contribuer à une meilleure connaissance de la part des professionnels des Missions Locales du tissu économique et des besoins des chefs d'entreprise de proximité,
- Favoriser la découverte des métiers en associant les organisations professionnelles du champ de l'U2P :
 - Sensibiliser les jeunes aux différents métiers du champ de l'U2P,
 - Permettre aux professionnels des Missions Locales de mieux appréhender les caractéristiques et contraintes des métiers du champ de l'U2P
- Favoriser l'orientation des jeunes vers des emplois de l'économie de proximité, que ce soit pour pourvoir des postes à court, moyen ou long terme.

Un engagement partagé

Françoise Raynaud, vice-présidente de l'Union nationale des Missions Locales déclare : « *La situation économique est difficile et les jeunes en pâtissent. Ce partenariat va structurer notre travail commun. Les Missions Locales seront au rendez-vous, grâce notamment aux professionnels dédiés à la relation avec les entreprises, qui connaissent les profils des jeunes et les besoins des entreprises sur leur bassin d'emploi.* »

De son côté, **Michel Picon, président de l'U2P souligne :** « *Dans le contexte actuel, l'insertion des jeunes mérite toute notre attention. J'invite donc les U2P territoriales et les organisations professionnelles membres de l'U2P, à collaborer avec les Missions Locales pour accompagner les entreprises de proximité dans leurs recrutements et donner corps à leur engagement en matière d'insertion professionnelle des jeunes.* »

Contacts presse

U2P - Jean-Côme Delerue – 06.77.64.40.78 - jcdelerue@u2p-france.fr

UNML - Edith Le Gourrier – 06.35.82.20.46 - elegourrier@unml.info

À propos de l'UNML

L'Union nationale des Missions Locales (UNML), association loi 1901 créée en 2003, assure à la fois l'animation du réseau des Missions Locales et leur représentation auprès des acteurs publics, économiques et sociaux. Elle assure également la fonction de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales qui regroupe plus de 15 000 salariés. Le réseau national des Missions Locales se compose de 440 structures, présidées par les élus locaux. Avec 6 800 lieux d'accueil, il maille l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Ce sont plus de 1,1 million de jeunes qui sont accompagnés chaque année par les Missions Locales dans leur parcours d'insertion, avec la prise en compte globale de leurs attentes. <https://www.unml.info/>

À propos de l'U2P - Union des entreprises de proximité

L'U2P représente 3,4 millions de TPE-PME dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises. Elle fédère 125 organisations professionnelles nationales et 115 U2P territoriales. En tant que partenaire social, l'U2P est régulièrement consultée par le gouvernement et participe activement aux négociations nationales entre organisations d'employeurs et organisations syndicales de salariés.